

Procès verbal de le 64ème assemblée générale du jeudi 27 avril 2023 à 17h00

À « Welle 7 », à Berne

L'assemblée a lieu en mode hybride : 46 membres participent à l'assemblée, dont 11 membres dans les représentations suisses à l'étranger ou à leur domicile.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2022 . Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Il est disponible sur le site web (sous www.pvb.ch, sections de l'APC > DFAE > Actuel)

3. Rapport annuel du président

Le président rappelle à l'assemblée que son rapport est disponible sur le site web (sous www.pvb.ch, sections de l'APC > DFAE > Actuel).

Cette année encore, la section DFAE de l'APC s'est engagée en faveur de diverses revendications du personnel du DFAE, en soutenant aussi bien des personnes individuelles que des groupes entiers. L'APC a particulièrement mis l'accent sur la situation des assistantes et assistant au sein du département. Elles/ils doivent enfin disposer d'un profil professionnel qui tienne compte de la complexité du travail et de l'évolution du métier. L'APC a abordé cette problématique avec l'employeur et la directrice de la DR qui a fait part de son intention de revoir cette question à l'été 2023.

L'APC a aussi abordé différentes questions liées à l'égalité des chances. Dans ce contexte, l'APC regrette que le chef du département ait décidé d'exclure la déléguée à l'égalité des chances des commissions d'admission. Grâce à sa ténacité, L'APC disposera désormais d'un membre au Conseil du Sounding Board créé par la déléguée à l'égalité des chances.

L'APC a aussi pris en compte la demande des stagiaires universitaires pour une meilleure rémunération à l'étranger et a attiré l'attention du DFAE sur la problématique existante, ce qui a amené, dans de nombreuses représentations une amélioration de la situation.

Parmi les autres thèmes que l'APC a l'intention de suivre dans un avenir proche, on peut citer la révision partielle de l'O-OPers-DFA, actuellement en cours, qui prévoit de nouvelles règles pour les vacances du personnel transférable ainsi que de la perméabilité du systèmes de carrière (postulat Gredig).

4. Finance : comptes et budget

Les comptes présentent un bénéfice de CHF 4'560.10 pour l'année 2022. ce qui porte le bilan à CHF 62'528.11. Le président remercie la caissière, Lotty Schneider, pour son excellent travail. Le budget 2023, qui prévoit un bénéfice de CHF 1'422.- est également approuvé par l'assemblée. Les membres donnent décharge au comité à l'unanimité.

6. Elections

a. Le président commence par remercier chaleureusement Sabrina Büchler et Andrea Siclari, démissionnaires pour leur engagement au sein du comité. Les membres ci-dessous sont

élus à l'unanimité en tant que membre du comité. Lukas Probst Lopez est confirmé en tant que président.

Lukas Probst Lopez (président de la section)

Adrian Egger

Pascal Hubatka

Lotti Schneider (caissière)

Peter Sidler

Mirjam Uhlmann-Bajrami

b. Réviseurs

Marcel Johner est réélu en tant que réviseur à l'unanimité. Le comité se charge de trouver un deuxième réviseur.

7. Proposition des membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité

8. Update sur le projet de collaboration APC-SSP

Les discussions sont en cours et sont très positives. Elles prennent plus de temps que prévues en raison du changement à la direction du SSP. Un projet de contrat sera soumis aux déléguées lors de l'assemblée des délégués qui aura lieu en automne 2024.

9. Divers

RAS

Lors de la deuxième partie de l'assemblée, ouvertes aux non-membres, près de 60 personnes étaient présentes pour un échange très ouvert avec l'ambassadrice Tania Cavassini, directrice des Ressources du DFAE. Plusieurs thèmes ont été abordés : les défis en termes de politique de personnel du DFAE, le besoin de plus de flexibilité et de perméabilité, la nécessité de créer des perspectives pour les collaborateurs/trices scientifiques pour ne prendre que quelques exemples.

Le 31.01.2024

LP/LProbst